



Municipalité du Canton de Havelock

481, route 203, Havelock, Québec J0S 2C0

Téléphone: 450-826-4741 / télécopie: 450-826-4800

dg@mun-havelock.ca

**AVIS PUBLIC
RÔLE D'ÉVALUATION 2022-2023**

AVIS est par la présente donné par la soussignée, Mylène Vincent, directrice général et greffière-trésorière de la susdite municipalité du Canton de Havelock :

QUE le rôle d'évaluation foncière 2022-2023 de la Municipalité du Canton de Havelock qui sera en vigueur pour le deuxième exercice du rôle, soit l'année 2023. Ledit rôle d'évaluation est déposé au bureau de la greffière-trésorière, sis au 481 route 203, Havelock, Qc, J0S 2C0, en date du 15 septembre 2022. Ledit rôle d'évaluation peut être consulté durant les heures normales de bureau.

QUE cet avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ce deuxième exercice de ce rôle, au seul motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2 de la Loi sur la fiscalité municipale.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification de rôle en vertu de la loi, ou au cours de l'exercice suivant
- être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :
MRC du Haut-Saint-Laurent
10 rue King, Huntington, (QC) J0S 1H0
- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement ADM-99-97 de la MRC du Haut-Saint-Laurent et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

**PUBLIC NOTICE
ASSESSMENT ROLL 2022-2023**

NOTICE is hereby given by the undersigned, Mylène Vincent, Director General and Clerk-Treasurer of the above-mentioned Municipality of the Township of Havelock:

THAT the 2022-2023 property assessment roll of the Municipality of the Township of Havelock to be in effect for the second fiscal year of the roll, being the year 2023. Said assessment roll is deposited at the office of the Clerk-Treasurer, located at 481 Route 203, Havelock, Qc, J0S 2C0, as of September 15, 2022, and is available for inspection during regular office hours.

THAT notice is also given that any person having an interest therein may file, with respect to this second exercise of this roll, on the sole ground that the assessor has not made an amendment that he should have made under section 174 or 174.2 of the Act respecting municipal taxation.

To qualify, such a request for revision must meet the following conditions:

- be filed during the financial year during which the event occurred justifying a modification to the roll in virtue of the law, or during the following year.
- be filed at the following location or sent by registered mail to :
MRC du Haut-Saint-Laurent
10 rue King, Huntington, (QC) J0S 1H0
- be made on the form prescribed for this purpose, available at the address mentioned above.
- be accompanied by the sum of money determined in by-law ADM-99-97 of the MRC du Haut Saint Laurent and applicable to the assessment unit concerned in this request

Donné à Havelock, le 6 octobre 2022, GIVEN on October 6th 2022,

Mylène Vincent,
Directrice générale et greffière-trésorière